



ASSOCIATION FRANÇAISE DES  
CINÉMAS ART & ESSAI

**Date :** le 24 septembre 2020

**Communiqué :** Urgence, relance et reconstruction pour les cinémas

L'Association Française des Cinémas Art et Essai se félicite du plan d'urgence et de relance en faveur du cinéma français présenté ce mercredi 23 septembre à Deauville, au Congrès de la Fédération Nationale des Exploitants, par la Ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, et par le Président du Centre national du cinéma et de l'image animée, Dominique Boutonnat. Compensation des pertes d'exploitation, versement aux salles d'une année de fonds de soutien, revalorisation des aides Art et Essai, effacement de la dette de 500 cinémas pour le financement des équipements numériques : par son ampleur financière et par l'éventail des mesures annoncées, particulièrement favorables aux salles de cinéma, ce plan est une réponse forte et concrète, qui contribuera à la préservation de l'ensemble de la filière, et dont la mise en œuvre rapide permettra aux cinémas de résister dans une période de crise mondiale sans précédent.

Plus de 2000 cinémas accueillent, chaque semaine, environ un million de spectateurs depuis le 22 juin dernier, un chiffre en forte baisse par rapport aux années antérieures. Mais la France est aujourd'hui l'un des rares pays au monde où toutes les salles de cinéma sont ouvertes et proposent une programmation diversifiée et de qualité, malgré le nombre limité de films américains et grand public. Dans un contexte où l'exploitation cinématographique mondiale est dévastée, le plan d'urgence et de relance représente un exemple pour les autres pays, en particulier en Europe. Il doit également constituer, pour toutes les collectivités, régions, départements, communautés de communes et communes, un signal de mobilisation pour un soutien pérenne à un réseau de cinémas unique au monde. Un réseau culturel indispensable qui est le plus fréquenté et le seul à être ouvert tous les jours, pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire. La négociation en cours des conventions État-CNC-Régions est l'une des opportunités à saisir pour asseoir une politique ambitieuse d'aménagement culturel en faveur des cinémas. Priorité également à la mise en place d'un dispositif financier spécifique complémentaire en direction des régies municipales en grande difficulté (concernées par le plan de relance mais exclues des mesures de compensation financière), ainsi qu'à un déplafonnement de la loi Sueur pour permettre aux collectivités de maintenir ou renforcer leur soutien aux cinémas privés et associatifs.

Le plan d'urgence et de relance permettra aux cinémas de résister mais un travail de réflexion et de reconstruction doit être engagé dès maintenant entre professionnels et pouvoirs publics, en particulier pour l'éducation au cinéma et le renouvellement des publics, un domaine annoncé comme prioritaire par le Premier Ministre. Sur ce sujet, outre le renforcement des dispositifs scolaires existants, l'AFCAE prépare une expérimentation d'Etudiants aux cinémas et propose la création de postes de médiateurs culturels dans les lycées via l'enveloppe allouée au Pass Culture.

Les cinémas doivent faire face au cataclysme de la pandémie et, dans le même temps, au développement massif des plateformes. Dans ce contexte, les cinémas, en particulier les salles Art et essai, se mobilisent en développant un travail d'animation et d'événements qui rencontre, plus que jamais, un véritable écho auprès du public. Le travail sur la valeur ajoutée sociale, éducative et culturelle des cinémas n'a jamais été aussi nécessaire. Il ne pourra se faire que dans un cadre régulé (contribution des Gafa à la filière, chronologie des médias, lutte contre le piratage), qui doit aussi permettre à tous les cinémas d'avoir accès aux films de manière équitable, à Paris jusqu'aux plus petites villes. L'AFCAE propose que toutes les communes équipées d'un cinéma aient la possibilité de proposer un film dans un délai maximum de deux semaines après leur sortie, afin de favoriser l'égalité sur tous les territoires dans l'accès à la culture.

L'AFCAE remercie le Gouvernement, le Ministère de la Culture et le CNC pour son écoute et pour les mesures exceptionnelles annoncées. Elle est déterminée à engager, avec les pouvoirs publics et les collectivités, un travail de reconstruction pour prolonger ce plan de relance, aux côtés de la FNCF, de l'ADRC et des organisations professionnelles.

François Aymé  
*Président*